



Recrute I

Chargé-Chargée de mission Energie

Par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle

Grade Ingénieur territorial (catégorie A de la filière technique)

La Communauté d'Agglomération de Nevers, EPCI regroupant 14 communes et près de 70.000 habitants, est engagée dans une politique en faveur de l'environnement et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre depuis 2010, avec un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en novembre 2020 et en cours de révision. Depuis mars 2020, l'agglomération est compétente sur le Réseau de Chaleur Urbain qui alimente 3 communes de l'agglomération et en particulier la ville centre Nevers. Pour le suivi de ce réseau de chaleur et plus largement des sujets relatifs à l'énergie, Nevers Agglomération recrute « **un Chargé – une Chargée de mission Energie** » pour son service Air Energie Climat.

Le poste est situé au siège de la Communauté d'Agglomération à Nevers, dans le département de la Nièvre.

Relations hiérarchiques :

Le Chargé –la Chargée de mission Energie sera placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Cheffe de service Air Energie Climat, au sein de la direction Transition Ecologique, en liaison avec les élus et l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération de Nevers.

Principales missions :

- Assurer le suivi et le développement du réseau de chaleur de Nevers Agglomération :
 - Assurer le suivi et le contrôle de la délégation de service public (DSP) :
 - Contrôle du contrat de concession ;
 - Suivi et contrôle des travaux d'entretien et d'investissement sur le réseau de chaleur ;
 - Organisation des réunions de suivi ;
 - Mobilisation des acteurs, en interne et en externe à l'agglomération ;
 - Rédaction des avenants, des délibérations...
 - En particulier, suite aux travaux d'extension réalisés entre 2023 et 2025, appréhender les évolutions contractuelles en cours et à venir de la Délégation de Service Public ;
 - Poursuivre avec le délégataire une politique d'extension et de densification dans le cadre du schéma directeur de développement du réseau sur la période 2020-2030 ;
 - Traiter les demandes de raccordement ou de dérogation à l'obligation de raccordement dans le cadre du classement du réseau ;
 - Valoriser le réseau de chaleur : communication à l'occasion des travaux, labellisation éco-réseau, organisation de visites...
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des marchés d'achat d'électricité et de gaz :
 - Être le référent-la référente de l'agglomération dans le cadre du groupement d'achat bourguignon pour l'achat d'électricité et de gaz ;
 - Conseiller les services de Nevers Agglomération pour la mise en œuvre technique et financière ;
 - Suivre les dépenses et l'optimisation des contrats ;
- Plus largement être le référent énergie de l'agglomération :
 - Suivre les consommations d'énergie et les dépenses d'énergie des équipements de l'agglomération ;
 - Conseiller les services gestionnaires d'équipements sur les sujets touchant à l'énergie sur leurs équipements ;
 - Participer à la mise en œuvre du décret tertiaire ;
 - Participer à la mobilisation des communes sur les projets d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable ;
 - Assurer le suivi des données du PCAET sur les consommations d'énergie de l'agglomération et des communes ;
- Participer au développement des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire et à l'animation autour de la Transition énergétique :
 - Travailler en lien avec les acteurs du territoire sur le repérage des terrains, le recensement des projets pertinents, le suivi des projets en cours sur le territoire ;
 - Construire éventuellement des appels à manifestations d'intérêt, analyser les propositions des développeurs ; rédiger des cahiers des charges d'étude le cas échéant, analyser les offres et suivre les prestations commandées ;

- Participer à la conduite des projets de l'agglomération en cours ou à venir : méthanisation, photovoltaïque, éolien ;
- Participer à l'animation, la communication, et la sensibilisation autour de la Transition Energétique : lors d'évènements auprès des élus ou en interne, participation au développement d'outils de communication, à la rédaction de rapports...

Profil recherché :

- Titulaire d'un diplôme de niveau ingénieur dans les domaines de l'environnement durable et de la transition énergétique
- Bonnes connaissances techniques :
 - des différentes énergies renouvelables et des réseaux énergétiques,
 - en thermique du bâtiment,
 - des enjeux de la transition écologique,
- Connaissance du contexte des collectivités locales et des marchés publics
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Bonnes capacités relationnelles et sens de la diplomatie
- Esprit d'initiative
- Rigueur et autonomie
- Aisance rédactionnelle
- Aptitude au travail en transversalité

Informations complémentaires :

- Poste à temps complet (39h) **à pourvoir dans les meilleurs délais**
- Titulaire de la fonction publique (grade Ingénieur) ou, à défaut, Contractuel (Bac + 5 minimum)
- Salaire : selon grille indiciaire de la fonction publique + régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Comité des Œuvres Sociales et Comité National d'Action Sociales (sous conditions)
- Participation Employeur à la prévoyance santé et garantie maintien de salaire (sous conditions)
- Forfait mobilité durable (sous conditions)
- Permis B obligatoire (déplacements sur le terrain)
- Télétravail possible selon les nécessités de service

Contact :

Renseignements administratifs :

Julien GERARD, Gestionnaire RH, recrutement[at]agglo[tiret du 6]nevers[point]fr, au **03.86.61.81.60** (standard)

Renseignements sur le poste :

Charlotte DETAILLE, cdetaille[at]agglo[tiret du 6]nevers[point]fr, Cheffe de service Plan Climat Air Energie Territorial au **03.86.61.66.06**

Si vous pensez correspondre au profil et que le poste vous intéresse, nous vous invitons à nous envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante sous la référence :

M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Nevers
Communauté d'Agglomération de Nevers
124 route de Marzy
CS 90041
58027 - NEVERS CEDEX

ou par mail à recrutement[at]agglo[tiret du 6]nevers[point]fr

au plus tard le 6 mars 2026.